



Ville de Lausanne

Conseil communal

Bureau

case postale 6904 – 1001 Lausanne

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal et
de la Municipalité

Lausanne, le 10.03.2026

Activation de la séance de réserve du Conseil communal du mardi 23 juin 2026

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Chères et chers collègues,
Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 mars 2026, le Bureau a décidé d'activer la séance de réserve du 23 juin 2026.

Le programme de juin 2026 sera donc le suivant :

- Mardi 09.06.2026 – séance double, 18h00 et 20h30
- Mercredi 10.06.2026 – séance simple, **début à 19h30**
- Mardi 23.06.2026 – séance simple, 18h00 à 20h30-21h00, suivie d'un apéritif de fin de législature

Les séances des 9 et 10 juin auront le même ordre du jour. Cela veut dire qu'il n'y aura qu'une seule fois les opérations préliminaires et les questions orales. La séance du 23.06.2026 aura son propre ordre du jour.

Le Bureau vous remercie de prendre note de ce qui précède. Nous restons à votre disposition pour toute question et vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Bureau du Conseil communal de Lausanne

Le Président

Musa Kamenica

Le secrétaire

Frédéric Tétaz